

justice climatique et énergétique



notre climat n'est pas à vendre : non à l'expansion du commerce du carbone à la cdp 17

les dangers de l'expansion du commerce du carbone à la cdp 17

Le commerce du carbone a été dénoncé partout comme une fausse solution à la crise climatique. Cette industrie de plusieurs milliards d'euros bâtie sur l'achat et la vente de droits de polluer masque l'inactivité désastreuse des pays industrialisés en vue de réduire leurs émissions de gaz à effet de serre et de rembourser leur dette climatique à l'égard des pays en développement. Malgré cela, il existe un mouvement visant à accroître les possibilités d'échange d'émissions lors de la prochaine conférence des parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur le changement climatique (CdP 17 de la CCNUCC), qui se tiendra à Durban en Afrique du Sud en décembre 2011.

Il existe un important lobby des entreprises, en provenance d'un large panel de secteurs (financier, commercial et industriel) qui soutient l'expansion du marché mondial du carbone à la fois dans les pays développés et dans les pays en voie de développement. On compte des financiers, des spéculateurs, des propriétaires d'industries polluantes, des propriétaires de ressources foncières éligibles aux crédits de compensation, et bien d'autres.

La décision d'élargir le marché mondial du carbone à la CdP 17, tout en offrant des opportunités de faire du profit à ces élites de la finance et des entreprises, va augmenter le risque d'aggraver le climat et la possibilité d'un changement climatique irréversible catastrophique. Il est primordial de demander à nos représentants politiques de dire non à l'expansion du commerce du carbone à la CdP 17. Il est plus que jamais urgent que nos dirigeants politiques génèrent une réelle transformation, distincte de l'économie des combustibles fossiles et d'un système économique qui n'est pas durable. Une telle transformation des économies au niveau national et mondial est notre seule chance d'obtenir un avenir sûr, durable et juste pour tous.

qu'est-ce que le commerce du carbone ?

Le commerce du carbone implique l'achat et la vente d'un produit artificiel : le droit d'émettre des gaz à effet de serre. Il se présente sous deux formes principales : le système de plafond

et d'échange (cap and trade) et le système de compensation (offsetting).

le système de plafond et d'échange délivre aux entreprises d'une région ou d'un pays donné des autorisations de polluer jusqu'à une limite légale déterminée. Pour dépasser cette limite, les entreprises doivent acheter des crédits supplémentaires à d'autres qui en ont en excédent. Le système européen d'échange de quotas d'émissions (European Union Trading System, ETS) est, de loin, le plus important à l'échelle planétaire, et le moteur principal de 97 % des transactions concernant le carbone.

la compensation de carbone a lieu lorsqu'une entreprise qui n'est pas assujettie au plafond a une activité qui supprime ou réduit les émissions de gaz à effet de serre. Elle reçoit des crédits qu'elle peut vendre à des pollueurs tributaires du système de plafond et d'échange qui souhaitent polluer davantage. Une activité est censée « compenser » l'autre, ce qui permettrait de diminuer le coût de la réduction des émissions au plan mondial. Le système de compensation le plus important est le Mécanisme de Développement Propre (MDP), créé dans le cadre du Protocole de Kyoto adopté en 1997 par la CCNUCC. Ce mécanisme fixe aux pays industrialisés riches des objectifs obligatoires de réduction des émissions, tout en leur accordant une certaine « flexibilité » pour les atteindre, grâce à la possibilité d'acheter des crédits aux pays en développement. À ce jour, 3 400 projets ont été inscrits dans le MDP, et un nombre approchant de propositions attendent d'être approuvées¹. Dans la pratique, tous les systèmes d'échange de carbone qui existent permettent aux entreprises d'échapper aux réductions d'émissions en achetant des compensations.

L'UE est la principale source de demande de crédits, en provenance surtout des entreprises énergétiques. Si tous les crédits légalement disponibles pour l'étape actuelle de l'ETS étaient pris, ils annuleraient tout « plafonnement » des émissions². En fait, le système a un excédent de permis d'émission, même sans recourir à la compensation, de sorte que beaucoup d'entreprises vont « stocker » des crédits pour les utiliser plus tard. Fortes de leur excédent de crédits, elles n'auront ainsi plus aucune raison de réduire leurs émissions dans les années qui viennent.

Un système de plafonnement et d'échange sous-national, qui sera appliqué en Californie à partir de 2013, permettra de couvrir jusqu'à 85 % des réductions d'émissions. Ce marché de compensation sera le deuxième du monde, et la première source de demande de crédits REDD, ces derniers étant exclus de l'ETS européen. L'Australie propose également un nouveau plan de plafonnement et d'échange, qui permet de remplacer

50 % des permis par des crédits de compensation (chiffre bien plus élevé que celui des réductions proposées), et qui donne aux agriculteurs australiens la possibilité de « cultiver » leurs propres permis grâce à des plans de compensation nationaux³.

l'échange et la compensation d'émissions : profil d'une fausse solution

l'externalisation de la responsabilité : une action urgente et drastique est nécessaire de la part des gouvernements si nous voulons empêcher que le changement climatique ne s'aggrave, et afin de maximiser nos chances d'éviter le point de non retour. Les pays riches industrialisés représentent les trois quarts des émissions historiques dans le monde, bien qu'ils n'hébergent que 15 % de la population du globe⁴. Les pays développés ont une obligation légale et morale – exprimée par le principe de responsabilités communes mais différenciées – de donner l'exemple en étant les premiers à réduire immédiatement leurs émissions. Ils doivent en outre transférer des financements publics et une technologie adéquate aux pays du sud afin que ces derniers puissent construire des économies durables tout en s'attendant à éradiquer la pauvreté, répondre à leurs besoins et construire leur résistance pour faire face aux impacts de plus en plus destructeurs du climat⁵.

Dans le système de compensation, les réductions des émissions dans les pays en développement sont comptabilisées comme faisant partie des réductions promises par les pays industrialisés. Par exemple, une raffinerie de pétrole du Royaume-Uni peut continuer à accroître ses émissions tandis qu'elle achète les crédits carbone générés par la construction d'un grand barrage hydroélectrique en Chine. La compensation n'est qu'une porte de sortie qui permet aux pays industrialisés de ne pas effectuer leur part des réductions d'émissions. Si leur responsabilité historique du problème du changement climatique était prise en compte, ils devraient réduire radicalement leurs émissions au cours de la prochaine décennie ; or, chaque crédit qu'ils achètent leur permet d'accroître leur utilisation injuste du budget carbonique qui reste au monde – l'espace restant dans l'atmosphère pour les émissions de gaz à effet de serre avant que nous ne dépassions le point de non retour.

le maintien de la dépendance aux combustibles fossiles :

la compensation maintient la dépendance aux combustibles fossiles dans les pays industrialisés du nord. Face à la nécessité de réagir en vue de réduire les émissions de ces pays, cette temporisation incite un investissement continu dans les activités polluantes tout en décourageant un investissement dans les changements essentiels qui sont nécessaires pour décarboniser les économies industrialisées. En outre, étant donné que les règles qui définissent un projet de compensation sont laxistes, la compensation enferme les pays développés dans la dépendance aux combustibles fossiles. De plus en plus de crédits de compensation sont délivrés pour la construction de centrales électriques fonctionnant au charbon, sous prétexte que celles-ci sont légèrement moins polluantes que celles qu'elles viennent remplacer. Par exemple, cinq centrales au charbon récemment approuvées pourraient recevoir des crédits pour un montant de 900 millions de dollars, soit sept fois plus que ceux qui ont été délivrés à ce jour dans toute l'Afrique⁶. Les mines de charbon, les champs pétroliers et les raffineries, la production de gaz naturel liquéfié et les centrales électriques au gaz sont aussi de grands bénéficiaires du MDP, qui consolide ainsi la dépendance à l'égard des combustibles fossiles et augmente les frais de transition vers une base économique durable.

un moyen de développement non durable et injuste :

le MDP est conçu pour faire d'abord les réductions d'émissions qui coûtent le moins, au profit de celles qui sont socialement plus justes et plus efficaces pour l'environnement. Le MDP a privé de leurs moyens d'existence les gens qui gagnent leur vie en triant des déchets, en remplaçant leur travail de recyclage par une production d'énergie peu performante ou en brûlant tout simplement l'excès de méthane. Il a favorisé aussi l'accaparement de terres autour des centrales hydroélectriques et des plantations en régime de monoculture. Un cas frappant vient d'avoir lieu au Honduras : un entrepreneur aurait tué 23 agriculteurs qui essayaient de récupérer des terres qui, d'après eux, avaient été illégalement vendues à une plantation de palmier à huile qui cherchait l'approbation du MDP⁷. Le problème a été soumis au conseil d'administration du MDP, qui décide si les projets peuvent être acceptés. Or, ce projet dénommé Aguan Biogas a été approuvé quand même, sous prétexte qu'une « consultation des parties prenantes » faite trois années plus tôt n'avait trouvé aucune raison d'inquiétude. Avec des normes aussi faibles et mal appliquées, il n'est pas étonnant qu'aucun projet n'ait jamais été refusé pour raison de violation des droits de l'homme.

Absence de fonds réels pour le climat : les fonds reçus par les pays en développement par le biais du marché d'émissions ne diminuent pas l'obligation des pays riches de fournir des fonds pour le climat, puisqu'ils ne sont pas « nouveaux et additionnels » comme l'exige la CCNUCC. Au contraire, ces fonds proviennent des sommes que les pays industrialisés payent pour compenser leurs émissions. Les comptabiliser comme faisant partie de leurs obligations financières en matière de climat équivaut à les compter deux fois tout en leur permettant d'éviter dans les faits de procéder aux réductions nécessaires d'émissions.



Usine nucléaire en France
Tomasz Chmura tomek.chmura@tp.com

étude de cas n° 1 : des crédits de carbone pour le torchage du gaz au nigeria

Quand on parle des incitations contre-productives que le MDP met en place, peu d'exemples sont plus clairs que les projets « d'utilisation du gaz » dans le Delta du Niger. L'un d'eux est celui de Kwale, dirigé par compagnie nigériane Agip Oil, qui espère recevoir environ 180 millions de dollars de crédits de compensation d'ici la fin 2016 ; un autre est le Pan Ocean Gas Utilization Project, le plus grand projet MDP enregistré en Afrique, lequel prévoit plus de 300 millions de crédits d'ici 2020. Shell et Chevron sont en train de préparer des projets semblables.

Les projets pour le Delta du Niger sont censés réduire le brûlage de gaz en torchère, activité jugée illégale par la Haute cour nigériane. Cela veut dire que les compagnies recevront des crédits de carbone en récompense pour n'avoir pas respecté la loi. En outre, bien que les projets affirment qu'ils réduiront le torchage du gaz, une analyse plus approfondie montre qu'ils le font tout simplement en vue de passer à la production, à l'échelle régionale, de gaz naturel liquéfié¹⁰.

Ces projets risquent de renforcer la dépendance à l'égard des combustibles fossiles aux deux extrémités de la chaîne : un des propriétaires de la société nigériane Agip Oil est ENI, la société pétrolière nationale d'Italie, qui revend ses crédits aux raffineries ENI italiennes, leur permettant ainsi de maintenir leurs niveaux élevés de pollution. Le principal acheteur des crédits de carbone du projet Pan Ocean est Vattenfall, un des principaux opérateurs de centrales électriques au charbon d'Europe.



© Elana Clifton / FoEI
Femme cultivant une parcelle de terre à Rumuekpe sur le site de torchage du gaz de Shell

étude de cas n° 2 : plantar au brésil

Le projet MDP de Plantar à Minas Gerais, au Brésil, a été l'un des premiers à être financé par le Fonds prototype pour le carbone (FPC) de la Banque mondiale¹¹. Il consiste à cultiver des eucalyptus non indigènes dans des plantations industrielles pour faire du charbon de bois afin d'alimenter la fonderie de l'entreprise.

Plantar a réclamé des crédits de réduction des émissions, en affirmant que, si elle ne les obtenait pas, elle devrait remplacer le charbon produit dans ses plantations d'eucalyptus par de la houille, un combustible qui n'a jamais été utilisé comme source d'énergie par l'entreprise. Une coalition d'organismes locaux a contesté cet argument « absurde », et le projet a été refusé. Depuis, l'entreprise l'a présenté à nouveau sous une forme différente, en séparant ses divers éléments. Plantar possède aujourd'hui trois projets MDP enregistrés, qui concernent la réduction des émissions de méthane dans la production de fonte et le « reboisement » par la plantation d'arbres en régime de monoculture. Ses activités continuent de se heurter à une forte résistance de la population locale, qui affirme qu'elles ont déplacé des personnes, détruit des moyens d'existence, pollué des terres agricoles, épuisé les réserves d'eau et exploité les travailleurs.

des incitations contre-productives et des réductions

imaginaires : les projets de compensation sont vendus en affirmant que leurs résultats sont « additionnels » à « ce qui se passerait en leur absence ». En réalité, il est presque impossible de vérifier cela. En revanche, il a été démontré que les systèmes censés détruire les gaz réfrigérants (HFC-23) ont en fait encouragé la production d'autres gaz pour les détruire ensuite et augmenter ainsi les bénéfices découlant des crédits excédentaires⁸. Ceux-ci représentent près de la moitié des crédits MDP délivrés jusqu'à présent.

la mauvaise gestion de l'argent du climat : la distribution des projets de compensation dans le cadre du MDP est très inégale : 45 % des projets approuvés (qui produisent 57 % des crédits) correspondent à la Chine, tandis que 0,9 % (et 0,005 % des crédits) correspondent à l'Afrique subsaharienne (l'Afrique du Sud exclue)⁹. Ce déséquilibre s'explique surtout par l'économie d'échelle qui favorise les grandes industries et les centrales électriques, et par le fait que les pays pauvres ont souvent de faibles taux d'émissions. Les distorsions de ce genre se produisent toujours lorsqu'on laisse le marché décider des priorités et des destinataires du financement. De nouvelles réglementations européennes concernant le système européen d'échange de quotas d'émissions ont dû être instaurées pour essayer de faire face à ce déséquilibre, en conséquence de quoi le projet européen acceptera uniquement les crédits provenant des pays les moins développés à partir de 2013.

les dangers du marché du carbone à la cdp 17 à durban

1. l'avenir du protocole de kyoto

Un point crucial à débattre à Durban sera la « forme juridique » que prendra tout accord à venir pour les réductions d'émissions des pays en développement. Le Canada, le Japon et la Russie refusent de souscrire à des objectifs contraignants de réduction des émissions, tandis que les États-Unis, qui ont fait pression pour que les marchés du carbone soient inclus dans le Protocole, ont toujours refusé de le signer. Le débat porte en fait sur le pouvoir et la justice : qui doit prendre la responsabilité de réduire les émissions de gaz à effet de serre ? Peut-on demander des comptes aux États qui reviennent sur leurs engagements ? Les pays industrialisés qui veulent anéantir le Protocole essaient de se débarrasser des objectifs climatiques obligatoires au plan international, tout en maintenant leur

emprise sur les marchés du carbone et en tirant profit des opportunités offertes par le Mécanisme de Développement Propre.

2. les « nouveaux mécanismes de marché »

Parmi les « nouveaux mécanismes de marché » dont les gouvernements devront discuter à Durban, les plus remarquables sont les crédits sectoriels ou ANAA (Actions Nationales Appropriées d'Atténuation¹²), qui sont semblables au MDP mais s'appliquent à des secteurs économiques entiers (par exemple l'énergie ou l'acier) plutôt qu'à des projets individuels. Ces nouveaux mécanismes mettraient un poids de responsabilité supplémentaire sur les épaules des pays développés en matière de réduction d'émissions. Ils permettraient en outre d'augmenter l'ampleur globale de la compensation sans pour autant engendrer des réductions d'émissions réelles (pour les mêmes raisons d'« additionalité » mentionnées précédemment en lien avec le MDP).

Les nouveaux mécanismes de marché font partie aussi d'un projet de « changement de régime » pour les accords internationaux sur le climat. Le Japon, en particulier, défend l'adoption de nouveaux mécanismes de crédit bilatéraux pour essayer d'affaiblir la CCNUCC, et propose pour les objectifs une démarche de « promesse et révision ». Actuellement, les crédits de compensation du MDP sont délivrés par la CCNUCC mais, dans la proposition du Japon, chaque pays pourrait « concevoir, établir et mettre en œuvre » de nouveaux mécanismes, en se contentant d'en informer la CCNUCC¹³. Des propositions du



http://www.flickr.com/photos/latras/6416214470823/ Centrale au charbon de West Burton



© David Gilbert, dglbert@leuser.com
 Une zone de forêt récemment abattue pour laisser place aux plantations de palmiers à huile dans l'écosystème de Leuser. L'expansion de cette culture constitue une sévère menace pour les forêts tropicales de Gunung Leuser et les millions d'Indonésiens qui en dépendent.

même acabit sont d'ores et déjà en application au niveau sous-national, tels que les accords entre la Californie, le Chiapas et l'Acre du Groupe de travail de REDD¹⁴.

3. captage et stockage de carbone

Le captage et le stockage de carbone est une technologie permettant que le CO₂ en provenance d'une large source (centrale alimentée au charbon, par exemple) soit capturé, transporté et stocké en sous-sol pour l'empêcher de pénétrer dans l'atmosphère. Pour être efficace, il faudra stocker le CO₂ pendant plusieurs centaines d'années, bien après la fin de l'ère des combustibles fossiles.

Lors de la CdP 16 tenue à Cancún, un accord provisoire a été conclu concernant le CSC (« captage et stockage de dioxyde de carbone dans les formations géologiques »), qui serait éligible en tant que base de projets MDP, sous réserve de la résolution d'une série de problèmes concernant l'environnement, la santé publique et les responsabilités légales¹⁵. Plutôt que d'encourager l'efficacité énergétique et la transition vers les énergies renouvelables, le CSC augmenterait les subsides à l'extraction de combustibles fossiles et à la production d'électricité. Les premiers à en bénéficier seraient les producteurs de gaz naturel de la Chine et de l'Inde, l'entreprise Sasol de transformation du charbon et du gaz en hydrocarbures liquides en Afrique du Sud, et une joint-venture comprenant BP, Sonatrach et Statoil sur les gisements de gaz naturel en Algérie et dont le projet est à l'heure actuelle le plus grand projet de démonstration de CSC côtier¹⁶.

4. les marchés du carbone dans le sol

La Banque mondiale et l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture proposent « l'agriculture intelligente face au climat », qui aurait le « triple avantage » de servir à l'atténuation, à l'adaptation et à la sécurité alimentaire. Les ministres de l'Agriculture africains, réunis en septembre 2011, sont arrivés à une conclusion semblable et ils ont considéré cette idée comme un point très important à traiter pendant la CdP 17¹⁷. L'extension du MDP pour encourager le stockage de carbone dans le sol fait partie de ce programme, surtout dans la version de la Banque mondiale. Selon le Fonds Biocarbone de la Banque, cela permettrait aux petits propriétaires agricoles de « recevoir des paiements significatifs pour la réduction d'émissions »¹⁸. Pourtant, son projet phare au Kenya devra dépenser en « coûts de transaction » 1,05 million de dollars (40 % des dépenses totales), et ne laissera qu'un peu plus d'un dollar par an pour chaque agriculteur concerné¹⁹. En outre, il y a beaucoup d'incertitudes quant à la manière de mesurer le volume de carbone piégé par le sol ; c'est la raison pour laquelle les projets de « puits » de carbone de ce genre avaient été exclus du MDP. Il est à craindre aussi que les agriculteurs subissent un triple désavantage : la dépendance aux variations du prix du carbone, le danger de l'accaparement de terres et le fardeau d'une crise climatique qu'ils n'ont pas provoquée.

5. redd+

Le système REDD+ (réduction des émissions dues au déboisement et à la dégradation des forêts) attribue une valeur monétaire aux forêts, supposant que ceci contribuera à les

protéger, donc à préserver le carbone qu'elles renferment. Pourtant, ce système a été très critiqué parce qu'il avantagerait surtout les grands investisseurs, mais porterait atteinte aux moyens d'existence et à la culture des peuples indigènes et des autres communautés tributaires des forêts²⁰. La CdP 16 de Cancún avait fixé le cadre pour l'établissement de REDD+, mais avait laissé sans réponse la plupart des questions difficiles. En particulier, il n'y avait eu aucun accord sur la manière de financer REDD+, ni sur l'inclusion ou non des compensations d'émissions pour ce faire. À ce jour, la plupart des fonds pour REDD ont été fournis par le gouvernement norvégien mais le démarrage d'un marché du carbone forestier reste un élément clé des activités de « préparation » au système²¹. Cela se reflète dans la conception des projets pilotes qui sont déjà en cours d'exécution. Par exemple, il existe une prolifération de projets autonomes visant le marché non obligatoire qui sont d'ores et déjà estampillés projets « REDD ». L'Institut des stratégies environnementales mondiales (IGES) a créé une base de données sur REDD+ où figurent 25 projets. Vingt-et-un d'entre eux considèrent que la génération de crédits de carbone est indispensable pour le financement du projet ; trois prévoient de vendre des compensations à une date ultérieure si un marché du carbone forestier se met en place, et un seulement n'a pas encore envisagé cette possibilité²².

Les vraies solutions à la crise climatique

Pour s'attaquer au changement climatique il faut un changement de système, c'est-à-dire une transformation de l'organisation de nos économies et de nos sociétés et de l'usage que nous faisons des ressources naturelles. Cela veut dire que les pays industrialisés du Nord et les pays les plus riches du Sud doivent :

- réduire la dépendance aux combustibles fossiles en augmentant l'efficacité énergétique et en faisant la transition vers une base énergétique renouvelable,
- transformer les secteurs industriels et agricoles non durables,
- réduire la surconsommation de matières premières et de ressources intérieures ou importées, tout en augmentant la réutilisation et le recyclage.

Dans d'autres régions du Sud, où des millions de personnes n'ont toujours pas accès à l'énergie, aux biens et aux services élémentaires, mais où perdurent les connaissances pour vivre en harmonie avec la nature, il faut mettre l'accent sur la préservation des connaissances et des savoir-faire traditionnels et promouvoir de nouveaux modèles de développement générés par la communauté qui ne reproduisent pas la dépendance aux combustibles fossiles et le modèle de développement non durable des pays du Nord.

Beaucoup de propositions ont été faites pour financer une telle transition, y compris un impôt sur les transactions financières qui, en fixant une petite taxe sur la spéculation financière, permettrait de réunir 650 milliards de dollars par an. Une partie de cette somme pourrait être utilisée pour financer la lutte contre le changement climatique²³.



<http://www.flickr.com/photos/edaphochin/4239002080/>
Torchiere d'une raffinerie de pétrole en Chine



Forêt de bambou à Penang en Malaisie

© Marini Galba, FoE/Malia

Cette transformation peut se traduire partout par des moyens d'existence plus sûrs, une réduction de la pénurie de combustible, un meilleur accès à l'énergie, ainsi que des emplois meilleurs et en plus grand nombre. Pour obtenir ces bénéfices et veiller à ce que tout changement respecte les droits et les moyens de vie des gens, des communautés et des travailleurs, il faut que nos opinions et nos intérêts soient au cœur de la prise de décisions concernant la manière de produire cette transformation.

a la cdp 17, dites non au commerce du carbone

La décision d'augmenter la portée et l'ampleur du marché mondial du carbone à la CdP 17 engendrerait des répercussions désastreuses qui accentueraient les échappatoires du cadre des réductions d'émissions à l'échelle du globe. Une telle décision retarderait des actions effectives contre le changement climatique, augmenterait le nombre de personnes frappées par les impacts catastrophiques des événements climatiques extrêmes et décuplerait le risque de dépasser le point de non retour. Il est primordial de demander les points suivants des gouvernements présents à la CdP 17 :

- Les pays riches industrialisés doivent s'engager à des réductions drastiques et contraignantes reposant sur des considérations scientifiques et justes en vertu d'une deuxième période d'engagement au protocole de Kyoto sans aucun mécanisme de souplesse ni échappatoire via le marché du carbone.
- Les pays rejettent le financement du marché du carbone et les pays riches industrialisés s'engagent à offrir un nouveau financement supplémentaire à la fois juste et public aux pays en développement
- Les pays rejettent toutes les options concernant l'expansion des échappatoires via le marché du carbone, dont :
 - les propositions pour de nouveaux mécanismes concernant les marchés du carbone, y compris le commerce sectoriel et les crédits des ANAA
 - les propositions de marchés de carbone dans le sol
 - les propositions de marché de financement de REDD (c'est-à-dire des crédits de compensation de REDD)
 - toute proposition visant à étendre la portée du Mécanisme de Développement Propre, y compris les propositions visant à rendre le captage et le stockage du carbone éligibles pour des crédits de compensation.

references

- 1 UNEP Risoe (2011) CDM/JI Pipeline Analysis and Database, 1 September, <http://cdmpipeline.org/>
- 2 National Audit Office (2009) *European Union Emissions Trading Scheme*, London: The Stationary Office, p.19
- 3 Mulkern, A. (2011) "Offsets Could Make up 85% of Calif.'s Cap-And-Trade Program", New York Times 8 August, <http://www.nytimes.com/gwire/2011/08/08/08greenwire-offsets-could-make-up-85-of-califs-cap-and-tra-29081.html?pagewanted=all>
- 4 United Nations Department of Economic and Social Affairs (2009) *World Economic and Social Survey, Promoting Development, Saving the Planet. Overview*, New York: UN-DESA, p3. http://www.un.org/esa/policy/wess/wess2009files/wess09/overview_en.pdf
- 5 United Nations (1992) Framework Convention on Climate Change, Article 3.1: "The Parties should protect the climate system for the benefit of present and future generations of humankind, on the basis of equity and in accordance with their common but differentiated responsibilities and respective capabilities. Accordingly, the developed country Parties should take the lead in combating climate change and the adverse effects thereof."
- 6 This assumes a price of \$12 for each Certified Emissions Reduction (CER), the credits issued by the CDM.
- 7 Neslen, A. (2011) "Carbon credits tarnished by human rights 'disgrace'," *Euractiv* 3 October, <http://www.euractiv.com/climate-environment/carbon-credits-tarnished-human-rights-disgrace-news-508068>
- 8 Schneider, L. (2011) "Perverse incentives under the CDM: an evaluation of HFC-23 destruction projects" *Climate Policy* 11(2):851-864
- 9 UNEP Risoe (2011)
- 10 Osuoka, Isaac 'Asume' (2009) "Paying the Polluter? The Relegation of Local Community Concerns in 'Carbon Credit' Proposals of Oil Corporations in Nigeria" in Bohm, Steffen and Dabhi, Siddhartha (eds.) *Upsetting the Offset: the political economy of carbon markets* London: Mayfly Books, p.92
- 11 For more details, see Gilbertson and Reyes (2009) *Carbon Trading: how it works and why it fails* Uppsala: Dag Hammarskjöld Foundation; and Lohmann, L. (2006) *Carbon trading: a critical conversation on climate change, privatisation and power* Uppsala: Dag Hammarskjöld Foundation
- 12 Terme technique de la CCNUCC englobant les actions des pays en développement en vue de gérer/réduire leurs émissions. Les crédits ANAA sont une autre forme de compensation à l'échelle internationale, lorsque les entreprises des pays développés paient pour des ANAA dans les pays en développement afin d'éviter d'avoir à procéder eux-mêmes à des réductions d'émissions.
- 13 Terme technique de la CCNUCC englobant les actions des pays en développement en vue de gérer/réduire leurs émissions. Les crédits ANAA sont une autre forme de compensation à l'échelle internationale, lorsque les entreprises des pays développés paient pour des ANAA dans les pays en développement afin d'éviter d'avoir à procéder eux-mêmes à des réductions d'émissions.
- 14 REDD Offsett working group (ROW), <http://stateredd.org/>
- 15 Reyes, O. (2011) Carbon markets after Cancún: Carbon capture and storage in the Clean Development Mechanism. 20 January, <http://www.carbontradewatch.org/articles/carbon-markets-after-Cancun-carbon-capture-and-storage-in-the-clean-development-mech.html>
- 16 Bakker, S., T. Mikunda and R. Rivera Tinoco (2011) Potential impacts of CCS on the CDM, CATO-2 http://www.co2-cato.nl/cato-download/2013/20110420_110421_CATO2-WP2_3-D01-D02-v2011_02_16-Impact-of-CCS-on http://www.lesafriques.com/en/international/algeria-ambitions-to-become-a-leader-in-carbon-capturing.html?Itemid=357&articleid=0291§ionid=&releasecatid=&countrytitlehttp://unfccc.int/files/methods_and_science/other_methodological_issues/application/pdf/in_salah_co2_storage_project_monitoring_experience.pdf; Wright, I. (2011) In Salah CO2 Storage Project: Monitoring Experience, UNFCCC SBSTA CCS Workshop, 8 September, http://unfccc.int/files/methods_and_science/other_methodological_issues/application/pdf/in_salah_co2_storage_project_monitoring_experience.pdf
- 17 Food and Agriculture Organisation (2010) "Climate-Smart" Agriculture: Policies, Practices and Financing for Food Security, Adaptation and Mitigation Rome: FAO; IISD (2011) African Ministerial Conference Releases Johannesburg Communiqué on Climate-Smart Agriculture, <http://africad.iisd.org/news/african-ministerial-conference-releases-johannesburg-communicue-on-climate-smart-agriculture/>
- 18 World Bank (2009) Project Information document: Agricultural carbon project, Kenya, http://www-wds.worldbank.org/external/default/WDSContentServer/WDS/IB/2009/07/09/000333038_20090709234924/Original/493570PID0P1077980Box341953B01PUBLIC1.doc
- 19 IATP (2011) Elusive Promises of the Kenya Agricultural Carbon Project, http://www.iatp.org/files/2011_09_09_KenyaAgCarbonProject_SS.pdf
- 20 For a more detailed account, see Friends of the Earth International (2010) *REDD: the realities in black and white*, <http://www.foei.org/en/resources/publications/pdfs/2010/redd-the-realities-in-black-and-white>
- 21 Heal, G. and K. Conrad (2005) A solution to climate change in the world's rainforests. *Financial Times* 29 November, <http://www.ft.com/intl/cms/s/1/032d0496-610c-11da-9b07-0000779e2340.html#axzz1Udrlzuit>
- 22 <http://redd-database.iges.or.jp/redd/>. Accessed and analysed 18 September 2011
- 23 A summary of the European Parliament report is available here: <http://www.europarl.europa.eu/en/headlines/content/20110131STO12855/html/MEPs-push-forward-plans-for-financial-transaction-tax>

les amis de la terre international

P.O. Box 19199
1000 GD Amsterdam
The Netherlands
Tel: 31 20 622 1369
Fax: 31 20 639 2181

www.foei.org



**Les Amis
de la Terre
International**

les amis de la terre international est le réseau populaire écologiste le plus large du monde, qui relie 76 organisations membres nationales et près de 5 000 groupes d'activistes de tous les continents. Avec plus de 2 millions d'adhérents et de sympathisants répartis autour du monde, nous militons pour la solution des problèmes écologiques et sociaux les plus urgents de notre temps. Nous attaquons la mondialisation économique et nous défendons les solutions susceptibles de contribuer à créer des sociétés respectueuses de l'environnement et socialement justes.

notre vision est celle d'un monde pacifique et responsable, composé de sociétés qui seront en harmonie avec la nature. nous rêvons d'une société de personnes interdépendantes vivant dans la dignité, la complétude et l'épanouissement, où la justice et les droits des personnes seront devenus des réalités.

Ce sera une société bâtie sur la souveraineté et la participation des peuples. elle sera fondée sur la justice sociale, économique, écologique et de genre, et débarrassée de toutes les formes de domination et d'exploitation, qu'elles s'appellent néolibéralisme, mondialisation, néocolonialisme ou militarisme.

Nous pensons que, grâce à ce que nous faisons, l'avenir de nos enfants sera meilleur.

les groupes membres des amis de la terre sont dans les pays suivants : Afrique du Sud, Allemagne, Angleterre/Galles/Irlande du Nord, Argentine, Australie, Autriche, Bangladesh, Belgique, Belgique (Flandre), Bolivie, Brésil, Cameroun, Canada, Chili, Colombie, Corée, Costa Rica, Croatie, Curaçao (Antilles), Chypre, Danemark, Écosse, El Salvador, Espagne, Estonie, États-Unis, Finlande, France, Géorgie, Ghana, Grenade (Antilles), Guatemala, Haïti, Honduras, Hongrie, Indonésie, Irlande, Italie, Japon, Lettonie, Liberia, Lituanie, Luxembourg, Macédoine (ancienne République yougoslave de), Malaisie, Malawi, Mali, Malte, Maurice, Mexique, Mozambique, Népal, Nicaragua, Nigeria, Nouvelle-Zélande, Norvège, Ouganda, Palestine, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Paraguay, Pays-Bas, Pérou, Philippines, Pologne, République tchèque, Sierra Leone, Slovaquie, Sri Lanka, Suède, Suisse, Swaziland, Tanzanie, Timor oriental, Togo, Tunisie, Ukraine et Uruguay.

à télécharger sur <http://www.foei.org/fr/publications>